À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le mercredi  $10^e$  jour de juin deux mille treize, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Beaulieu, maire

Madame Lise Desrosiers, conseillère

Monsieur Jean-Guy Cadieux, Monsieur Pierre La Salle, Monsieur François Leblanc, Monsieur Claude Mercier, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Jean-Luc Leblanc, étant absent.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## Avis spécial de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté, par courrier recommandé, à chacun des membres du Conseil le 6<sup>e</sup> jour de juin 2013.

Résolution nº 194-2013

### Ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que l'ordre du jour soit adopté.

## **ADMINISTRATION**

Monsieur Pierre La Salle se retire des discussions.

Résolution n° 195-2013 Services professionnels

# Appel d'offres public, projet de prolongement des infrastructures rue Laurin

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques souhaite procéder à un appel d'offres public pour obtenir un mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la réalisation des travaux de prolongement de ses infrastructures municipales, sur une portion de la rue Laurin ainsi que sur une rue future;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux est supérieure à 100 000 \$ et que la Municipalité doit procéder par appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'appel d'offres public pour le prolongement de ses infrastructures municipales sur une portion de la rue Laurin ainsi que sur une rue future.

QUE les soumissions soient reçues au bureau de la municipalité jusqu'au **3 juillet 2013, à 11 h** et que l'ouverture soit prévue à la Mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, à 11 h 01 le même jour.

QUE les soumissions soient demandées, par l'entremise du journal l'Action, édition du 16 juin 2013 et par le système électronique d'appel d'offres (SEAO) via l'Internet.

La Municipalité de Saint-Jacques ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune

sorte envers les soumissionnaires. Le présent appel d'offres est assujetti à la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques.

# <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Résolution n° 196-2012

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la présente séance soit levée à 19 h 07.

Josée Favreau, g.m.a. Directrice générale Pierre Beaulieu Maire